

LES ÉVALUATIONS DE L'OQRE : LA QUALITÉ AVANT TOUT Construire sur nos acquis : peaufiner le programme

« Nous soutenons que l'OQRE a créé des programmes d'évaluation de renommée internationale en éducation. Notre analyse et notre critique visent à cerner les points forts des évaluations et à signaler les domaines dans lesquels une clarification des objectifs et des concepts, une amélioration des systèmes et des méthodologies, ainsi que l'incorporation de nouvelles technologies d'analyse et d'établissement de rapports pourraient améliorer les travaux de l'OQRE, lesquels sont devenus un élément névralgique de l'éducation en Ontario. »

– Extrait du « Final Report of the External Evaluation of EQAO's Assessment Processes »

Révision approfondie

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) révisé et met à jour ses pratiques d'évaluation de façon continue. En novembre 2002, le conseil d'administration de l'OQRE a lancé « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout », une révision approfondie de tous les aspects des processus et des pratiques d'évaluation de l'OQRE. Cette révision avait pour objectif de s'assurer que les pratiques d'évaluation répondent aux normes internationales actuelles et correspondent aux pratiques exemplaires en matière d'évaluations à grande échelle. Elle devait aussi s'assurer que les pratiques de production et de publication des rapports de l'OQRE répondent aux besoins des utilisatrices et utilisateurs en matière de responsabilité, de planification de l'amélioration et de perfectionnement professionnel du personnel.

Processus de la révision

Dans le contexte de la révision « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout », l'OQRE a fait des recherches approfondies sur les pratiques exemplaires en étudiant les processus et procédures utilisés par des instances et des organismes d'évaluation reconnus à l'échelle mondiale. De plus, une révision externe des processus d'évaluation de l'OQRE a été effectuée par l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, qui a travaillé avec une équipe de spécialistes en évaluations à grande échelle reconnus au niveau international. À la suite de cette révision par des spécialistes, un rapport a été publié en juin 2004 qui appuie certains aspects du programme d'évaluations actuel de l'OQRE et fait des recommandations visant à perfectionner les pratiques courantes.

L'OQRE a également consulté des membres de la collectivité éducative, en organisant notamment des groupes de dialogue avec les membres du Comité consultatif en évaluation de l'OQRE et avec plus de 20 groupes composés de directrices et directeurs d'éducation, d'agentes et agents de supervision, de directions d'écoles, d'enseignantes et enseignants, de personnes-contacts dans les conseils scolaires, de tutrices et tuteurs, de parents et d'élèves. Ces consultations ont permis d'obtenir des données et de l'information concernant les évaluations et leur administration, l'importance et l'utilité des données publiées par l'OQRE en matière de responsabilité et de planification de l'amélioration. Elles ont aussi donné un aperçu de l'impact des évaluations en matière de perfectionnement professionnel du personnel.

En se basant sur les recommandations faites au cours de la révision, l'OQRE perfectionne son programme d'évaluations afin d'obtenir un cadre de responsabilité plus clair, plus utile, et moins laborieux. Les changements visent à améliorer les modèles d'évaluation utilisés pour s'assurer qu'ils répondent aux normes psychométriques internationales les plus élevées en matière d'évaluations à grande échelle, tout en diminuant la charge de travail administratif et le temps que doivent consacrer les enseignantes et enseignants, les écoles et les conseils scolaires aux évaluations.

Honorer notre engagement fondamental

Tout en perfectionnant ses processus et ses modèles d'évaluation, l'OQRE honore son engagement fondamental qui a été pris dès le début, en continuant à :

- faire participer les enseignantes et enseignants à toutes les étapes du cycle d'évaluation;
- travailler en étroite collaboration avec le Comité consultatif en évaluation, avec les conseils scolaires et le gouvernement;
- concevoir des évaluations fondées sur le curriculum qui permettent de mesurer le rendement des élèves selon les attentes du *Curriculum de l'Ontario*;
- rédiger des rapports au niveau de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province en se basant sur les niveaux de rendement (1 à 4) établis par la province;
- fournir des renseignements sur le rendement qu'il est possible de comparer d'une année à l'autre;
- conserver l'aspect de l'évaluation axée sur la performance, inclure des questions à réponse ouverte, ainsi que des questions à réponse choisie de façon que les élèves montrent de diverses manières leurs connaissances et leur savoir-faire.

L'OQRE perfectionne son programme d'évaluations afin d'obtenir un cadre de responsabilité plus clair, plus utile, et moins laborieux.

– Extrait du « Final Report of the External Evaluation of EQAO's Assessment Processes »

Améliorations qui seront apportées au programme d'évaluations au cours de l'année scolaire 2004-2005

Amélioration des modèles d'évaluation	Amélioration de la publication des rapports
<ul style="list-style-type: none">• Mettre à jour le cadre de chaque évaluation afin de clairement identifier son objectif et ses liens avec <i>Le curriculum de l'Ontario</i>, et d'obtenir des commentaires précis au sujet du rendement des élèves.• Concevoir des modèles d'évaluation qui puissent être administrés en moins de temps.• Réduire à six heures la durée totale d'administration des tests de 3^e année et de 6^e année.• Réduire à deux heures la durée totale d'administration du test de 9^e année.• En 2005, réduire la durée totale d'administration du Test provincial de compétences linguistiques à deux heures et demie sur un seul jour.	<ul style="list-style-type: none">• Continuer de publier les résultats en fonction des quatre niveaux de rendement (1 à 4), ainsi que des notes montrant le niveau de maîtrise des connaissances des élèves au sein de chaque niveau (p. ex., si un(e) élève au niveau 2 se rapproche plus du niveau 1 ou du niveau 3).• Racourcir la période de temps entre l'administration d'une évaluation et la publication des résultats.• Produire des rapports prêts à l'emploi en temps opportun, de façon à ce que les éducatrices et éducateurs, les écoles et les conseils scolaires puissent :<ul style="list-style-type: none">> faire preuve de responsabilité;> rehausser les programmes éducatifs et l'enseignement du curriculum, et> améliorer le rendement des élèves.
Amélioration des pratiques d'évaluation	Maintenir la position de leader
<ul style="list-style-type: none">• Administrer les tests de 3^e année et de 6^e année plus tard durant l'année scolaire, de façon à ce qu'une plus grande partie du programme-cadre soit enseignée avant l'administration des tests.• Impliquer davantage les enseignantes et enseignants dans l'élaboration, la révision, l'administration et la notation des évaluations propres à l'Ontario.• Faire participer les enseignantes et enseignants aux activités telles que la sélection et la révision des items, la conception et la validation des guides de notation, ainsi que la révision de la validité, de la fiabilité et des documents de formation.	<ul style="list-style-type: none">• Créer un groupe de spécialistes en mesure qui se réuniront tous les trois mois afin de conseiller l'OQRE sur la méthodologie et les pratiques psychométriques.• Créer un groupe de révision par des pairs, incluant au moins trois spécialistes à l'échelle internationale, pour terminer le prochain cycle de révision avant 2009. Le processus de révision par des pairs permettra d'assurer :<ul style="list-style-type: none">> les changements en temps opportun qui tiennent compte des récentes tendances dans le domaine des évaluations à grande échelle;> l'amélioration continue, et> l'amélioration des modèles d'évaluation de l'OQRE, des processus administratifs et de la production de rapports afin de répondre aux exigences actuelles des partenaires et des décisionnaires.

« Ce que les données nous apprennent est crucial pour répondre à notre exigence de responsabilité en tant qu'éducatrices et éducateurs – c'est-à-dire être responsable de la réussite de tous les élèves sans exception. »

– Marguerite Jackson, directrice générale, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

De plus amples détails au sujet du processus de révision et des améliorations apportées à la suite de la révision du programme d'évaluations sont affichés dans le site Web de l'OQRE à l'adresse www.oqre.on.ca.